

Faunon Rosa	.	1
Gulot Camille	Sergent	1
Despreux Fernand	2e classe	1
Rose Julien	"	1

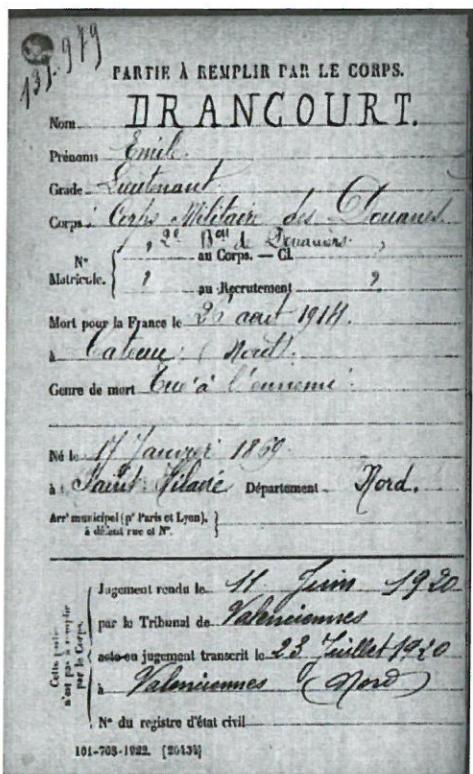
Bien que tué le même jour, Anatole Lefranc, de Catillon, n'est pas noté dans le relevé des victimes

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Cartographie IGN Géoportail.



1914

## DRANCOURT Emile



bataille du Cateau, le lieutenant Drancourt s'empare du fusil d'un soldat allemand et crie «*After me, boys, use your bayonets*» Il tombe, rue de Fesmy, criblé de balles et est sauvagement achevé à la baïonnette par les soldats allemands. Après cet incident les Allemands brûlent un groupe de maison, faubourg de Landrecies à Le Cateau.

► Son collègue, préposé à la brigade de Rombies, Emile Basuyau, réussira à franchir les lignes ennemis et sera cité à l'ordre du 407<sup>e</sup> RI.

**Transcription** N° 111 à Valenciennes

**Sépulture** dans le Carré militaire au cimetière de Le Cateau puis transféré sous la stèle du carré militaire.

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Monument aux Morts** de Valenciennes, situé Boulevard Carpeaux

**Décoration**, fait Chevalier de la Légion d'honneur le 20 novembre 1920.

**Détail du service** Propre au service; Engagé volontaire pour cinq ans, à l'âge de 20 ans, le 6 mars 1889; Soldat au 43<sup>e</sup> R.I; Nommé caporal le 20 mars 1890; Passé, le 6 mars 1892 dans la réserve au 43<sup>e</sup> R.I stationné à Cambrai; Classé aux affectations spéciales (douanes) du 7 juillet 1892 au 24 janvier 1897; Classé non affecté brigadier de douanes à Madagascar du 25 janvier 1897 au 30 juin 1901; Nommé sous-lieutenant de douane à Longemer (Vosges) au bataillon d'Epinal le 1<sup>er</sup> juillet 1901; Nommé lieutenant le 1<sup>er</sup> février 1908 à Givet (Ardennes).

**Morphologie** cheveux noirs ; yeux gris; front découvert; nez petit; bouche moyenne; menton rond; visage plein; Taille 1m63; Degré d'instruction générale 3.

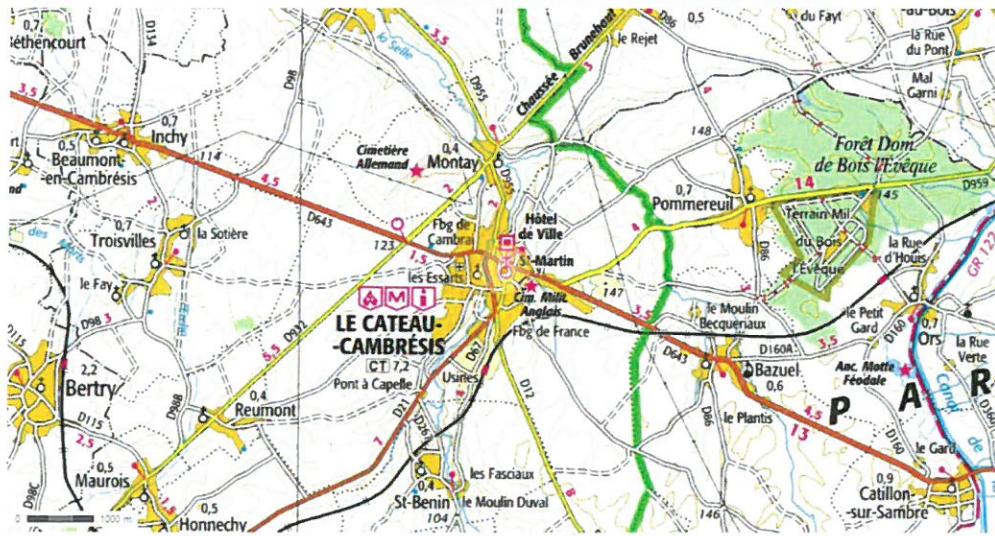
**Habitats successifs** à Lille en 1892; à Givet (Ardennes) en 1898; à Gérardmer (Vosges) en 1901.

## N° 111 Acte de transcription de Décès de DRANCOURT Emile

Vu la grosse à nous remise le dix neuf juillet mil neuf cent vingt, nous avons intégralement transcrit le jugement suivant. Extrait des minutes du Tribunal civil de Valenciennes. Jugement. Le Tribunal, vu la requête présentée par M. le Procureur de la République, les renseignements fournis et les pièces produites à l'appui desquels il résulte la preuve que Drancourt Emile est disparu du fait de la guerre depuis plus de deux ans. Vu l'article 9 de la loi du 25 juin 1919, après en avoir délibéré conformément à la loi, déclare constant que: Drancourt Emile, né à Saint Hilaire les Cambrai le dix sept janvier mil huit cent soixante neuf. Fils de Pierre Joseph et de Marie Henriette Thelliez. Epoux de Denoyelle Marie, exerçant la profession de Lieutenant des Douanes, demeurant à Valenciennes, Lieutenant au 2<sup>e</sup> Bataillon de Douaniers, est décédé à Le Cateau le vingt six août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Dit que le présent jugement tiendra lieu de l'acte de décès qui n'a pas été dressé; qu'en conséquence son dispositif sera transcrit sur les registres de l'Etat civil de la commune de Valenciennes pour l'année mil neuf cent

quatorze en marge de l'acte le plus voisin de la date du décès de Drancourt Emile. Dit que la minute du présent jugement et l'expédition qui en sera délivrée à Monsieur le Maire de Valenciennes seront visés pour timbre et enregistrés gratis. Ainsi fait et jugé en audience publique le onze juin mil neuf cent vingt par Messieurs Bouillon, Président, Devey, Chazal, juges en présence de Monsieur Savagner, substitut assisté de M. Dor, commis greffier, signé Bouillon et Dor. En marge se trouve la mention suivante: Visé pour timbre et enregistré gratis. Valenciennes. Actes judiciaires le dix neuf juin mil neuf cent vingt, folio 42, case 5. Signé Testart. Pour extrait conforme, signé: Illisible. Transcrit le vingt trois juillet mil neuf cent vingt à dix heures du matin par Nous: Paul Dremaux, Conseiller municipal, officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature du Conseiller

### Localisation du lieu du décès



**Le Cateau-Cambrésis:**  
Département du Nord,  
Arrondissement de Cambrai,  
Canton de Le Cateau

### Morts au même endroit

**Le Cateau:**  
Bricout Léon,  
Carlier Emile,  
Clerget Marcel,  
Dehove Auguste,  
Delattre Léon (VC), Deloffre

Marcellin (FC), Drancourt Emile, Dubois Albert, Lhomme Vital (FC), Schmitt René (VC);

### Etaient au même régiment

**Le Cateau: Drancourt Emile;**

### Historique et combats du Corps militaire des douanes en 1914-1918

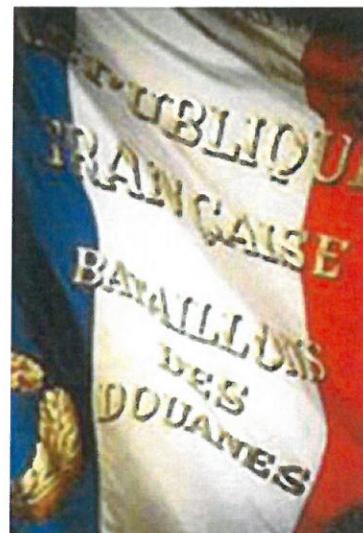
Lors du premier conflit mondial, les douaniers sont encore les premiers à subir «l'épreuve du feu». C'est un douanier, le préposé Georges Laibe de la brigade de Suarce (Territoire de Belfort), qui est le premier blessé français du conflit, le 2 août 1914 à 4 heures du matin. Le même jour à Reppe non loin de Belfort, le lieutenant Georges Parachie et les hommes de sa brigade font le premier prisonnier allemand, un brigadier du 22<sup>e</sup> régiment de dragons badois qui s'est aventuré trop près de la «ligne» et qu'ils ont réussi à désarçonner.

Lors du siège de Longwy du 21 au 26 août 1914, la compagnie des douaniers de forteresse du capitaine Genesseaux est citée à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite.

Le 26 août, la compagnie de forteresse des douanes de Longwy, commandée par le capitaine des douanes Gennesseaux, toute résistance rendue vaine par l'incessant pilonnage de la place forte par l'artillerie allemande, force le siège de la citadelle et entraîne à sa suite 150 fantassins qui refusent eux-aussi de tomber aux mains de l'ennemi. La colonne parvient non sans mal à rejoindre Verdun.

Après l'enlisement dans la guerre des tranchées, la majorité des effectifs douaniers est versée dans des corps de troupes combattants traditionnels fin 1915. Seuls un bataillon constitué et six compagnies indépendantes subsistent, affectés notamment à la surveillance de la frontière franco-suisse. Cependant pendant toute la durée du conflit, des volontaires du corps des douanes effectueront des missions spéciales derrière les lignes allemandes. Cinq de ces «missionnaires» seront arrêtés et fusillés par l'ennemi pour espionnage. Des centaines d'agents des douanes ont fait leur devoir de citoyen et sont «morts pour la France» sous l'uniforme douanier et dans les troupes combattantes à partir de 1915.

Au moment de l'offensive de Champagne en 1915, les douaniers, en raison de leur meilleure connaissance du terrain et de la population, sont préférés, après avoir



Le seul drapeau des douanes, remis le 14 juillet 1880 par le Président Jules Grévy.

subi un entraînement spécifique, aux militaires pour être déposés de nuit par aéronefs en territoire occupé par l'ennemi pour effectuer des missions de renseignement ou de sabotage. La plupart de ces missions sont couronnées de succès et les sabotages contribuent à déstabiliser le dispositif ennemi. Des renseignements précieux sont transmis à l'état-major par les pigeons voyageurs emmenés pour l'occasion. Cependant, plusieurs de ces douaniers furent capturés par l'ennemi en civil et les armes à la main et furent fusillés comme partisans après un jugement sommaire. Ainsi est-ce le cas du sous-brigadier Charles Goulard<sup>1</sup>, 38 ans, qui, dénoncé par un compatriote, est pris et fusillé. Il meurt ayant refusé le bandeau qu'on lui tend, en criant "Vive la France", après qu'il lui a été permis d'embrasser une dernière fois son épouse et ses quatre jeunes enfants qui vivaient en zone occupée.

## LE LIEUTENANT DRANCOURT



Il était prisonnier quand, au coin d'une rue,  
Il devint le héros qui vers la mort se rue  
Plutôt que de rester aux mains des ennemis !  
C'était le vingt-six Août, au Cateau-Cambrésis.  
Retenu par la force au pied d'une muraille,  
Alors qu'autour de lui s'abimait la mitraille,  
Avec cinq Alliés, il se rongeait le poing !...  
Comment était-il là ? Ceci n'importe point...  
Tandis que, du canon, se reculait l'orage,  
Deux sentinelles dont les yeux flambaient de rage,  
Gardaient ces malheureux désarmés et pensifs !...  
Cependant, en deux mots brefs et persuasifs,  
Le lieutenant Drancourt dont frémissoit la face  
Faisait, chez ses Amis, naître une folle audace :  
L'audace du vaincu terrassant le vainqueur  
Et de son propre fer lui retournant le cœur.  
Nous sommes six pour deux, pensait-il, quelle tache  
De demeurer ici comme chiens à l'attache...  
Assommons ces vautours !... Leurs armes en nos mains,  
Rejoignons les Anglais par quelques sûrs chemins !

.....

Et d'un tacite accord, tous acceptaient, d'un signe,  
Ce rôle dangereux, comme un honneur insigne !  
Pour cette liberté qu'il voulait, à tout prix,  
Arracher aux gardiens, par la fougue surpris...  
Pour cette liberté qu'il voulait à la France,  
A sa gloire à venir comme à sa délivrance.  
Pour cette liberté chère comme l'honneur,  
L'officier s'élancait, sans armes, mais sans peur,  
Criant aux Alliés, déjà sur le Qui-vive :  
« A moi ! mort aux prussiens et qui m'aime me suive,  
Mes amis, un Français meurt et ne se rend pas ! »  
Digne cri d'un Cambronne insultant au trépas.  
Alors, en un éclair s'engageait une lutte :  
Drame qui ne dura guère qu'une minute !  
Dans la mêlée, un poing se dressait, faisait feu...  
Le lieutenant tombait dans un nuage bleu

Et l'arme, cette fois, se déchargeant plus vite,  
Mettait les uns à terre et les autres en fuite.  
Peut-être ces derniers pourront-ils attester  
De ce sobre récit la sombre vérité,  
Dans la voie du sang qu'ensuite ils ont suivie.  
A travers cent périls, si Dieu leur prêta vie !

.....

Mais pour l'honneur des preux, tous héros plus ou moins,  
Dans quelque coin, tombés, faut-il donc des témoins ?  
Non ! Non ! brave Drancourt, dormez d'un sommeil calme !  
Soldat, cours à la mort, son aile est une palme !

Emile Drancourt, lieutenant des douanes, rue Emmanuel Rey  
Valenciennes, tué le 26 août, à Le Cateau, rue de Landrecies. De  
nombreux témoins de cet acte d'héroïsme, entre autres M. Boudart  
de Le Cateau qui, par le soupirail de sa cave, a assisté à la scène.

Les douaniers seront également utilisés comme troupe du génie et comme gendarmerie prévotale.

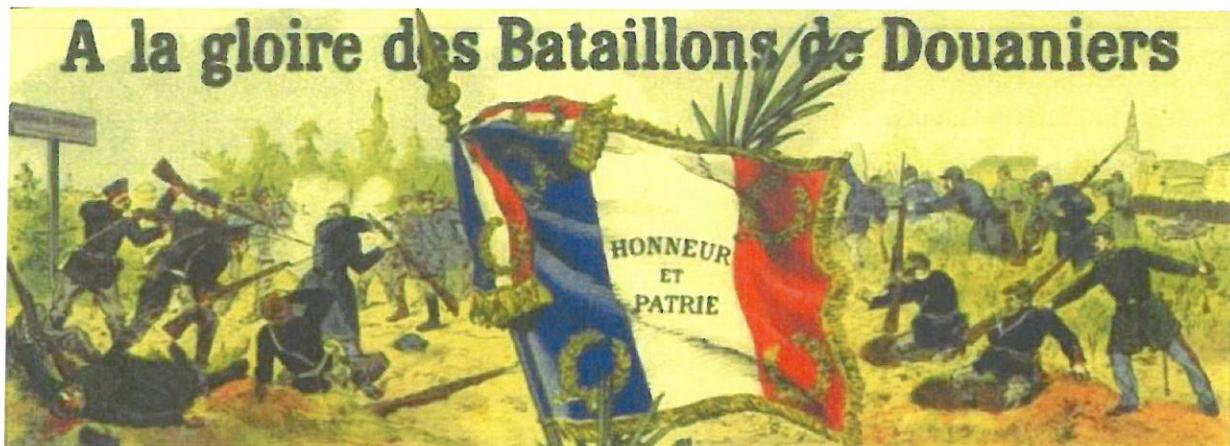
Le 14 juillet 1919, les douaniers défilent drapeau en tête sur les Champs Élysées. Le 21 janvier 1921 à Strasbourg, le général Humbert commandant la place, remet au drapeau des bataillons douaniers la Croix de guerre 1914-1918 avec palme, pour la citation à l'ordre de l'armée attribuée à la compagnie des douaniers de forteresse de Longwy. Cette distinction honorait l'ensemble du corps des douanes.

<sup>1</sup> Le Caporal Charles Goulard est né le 21 mai 1877 à Landouzy la Ville (Aisne). En mission spéciale, il est capturé par les Allemands et fusillé le 28 octobre 1915 au Fort des Ayvelles, à Villers Semeuse / Ayvelles, non loin de Mézières (Ardennes).

► Offmann: D'origine Lorraine, Mademoiselle Juliette Offmann enseignait à Le Cateau entre 1914 et 1918.

Elle est l'auteur de nombreux poèmes sur les faits de la guerre 14/18 Deux recueils, édités en 1924, sont disponibles à la bibliothèque de Le Cateau: "L'occupation"; "L'occupation" poésies, "Les deux mères"; théâtre.





Le 13 mai 1920, le Ministre de la Guerre cite la garnison de Longwy à l'ordre de l'Armée. Cette citation valant attribution de la Croix de Guerre avec Palme, l'emblème du Corps Militaire des Douanes se voit remettre cette décoration le 15 janvier 1921 à Strasbourg par le Général de Corps d'Armée Georges L. Humbert, Gouverneur Militaire de la place



Le 14 juillet 1919, le drapeau des bataillons des douanes prend part au «Défilé triomphal de l'armée Française et des Armées Alliées sur les Champs Elysées».

♦ Les Catésiens Morts pour la France de 1914 à 1918 ♦ Recherches et mise en page: Pierre Demaret © 2012-2017 ♦ Page 139

## Conférence "Les Douaniers dans la Grande Guerre"

Le 20 septembre 2014, à la Bibliothèque-Médiathèque de Le Cateau, Monsieur Serge Carpentier, Président du Groupement des Anciens combattants des douanes de Lille-Valenciennes, a fait un brillant exposé sur "Les Douaniers dans la Grande Guerre". Le cas du Lieutenant Drancourt a également été développé.



L'assistance lors de la conférence à la bibliothèque.

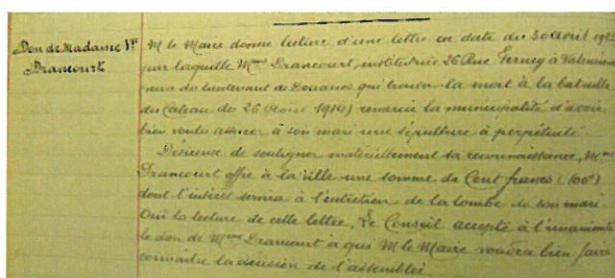


Questions-réponses



Monument, situé dans le cimetière communal de Le Cateau, où ont été réunis les restes des Morts pour la France dont les sépultures étaient abandonnées et supprimées pour faire « de la place ».

#### Don de Mme Drancourt à la Ville de Le Cateau.



Mr. Le Maire donne lecture d'une lettre en date du 30 avril 1923 par laquelle Mme Drancourt, institutrice 26 rue Fernig à Valenciennes (veuve du Lieutenant de douanes qui trouva la mort à la bataille du Cateau du 26 août 1914) remercie la municipalité d'avoir bien voulu assurer à son mari une sépulture à perpétuité.

Désireuse de souligner matériellement sa reconnaissance, Mme Drancourt offre à la ville une somme de cent francs (100) dont l'intérêt servira à l'entretien de la tombe de son mari.

Oui la lecture de cette lettre. Le Conseil accepte à l'unanimité le don de Mme Drancourt à qui Mr. Le Maire voudra bien faire connaître la décision de l'Assemblée.

#### La bataille d'Haspnes

Elle a eu lieu le 25 août 1914 à la jonction des phases de la bataille des Frontières et de la Grande Retraite.

Le 24 août les territoriaux reçoivent leur baptême du feu et sont contraint sous la pression allemande de se replier sur Valenciennes.

Dans la nuit du 24 au 25 août, les compagnies du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale se regroupent et reçoivent l'ordre de se porter sur Haspnes. Elles sont bientôt rejoints par des fragments de la 84<sup>e</sup> division d'infanterie. Le 25 août 1914, au lever du jour, les premiers

Allemands de l'armée Von Kluck, venant de Douchy-les-Mines, se glissent sur la rive gauche de la Selle, empruntent le chemin de Noyelles-sur-Selle, et tirent quelques salves de fusil, en se dirigeant sur Haspres.

Le 25 août 1914, vers 6 heures, une section cycliste allemande venant de la route de Denain, pénètre dans Haspres et "massacrent" 35 Pépères du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale qui arrivent de Valenciennes. Les Allemands poursuivent leur progression vers Saulzoir.

Un peu plus tard, le gros des forces de la 84<sup>e</sup> division d'infanterie territoriale arrive dans le bourg, qui n'est plus occupé par les Allemands. Toutefois des maisons sont en flammes.

Sous la houlette du colonel d'Harcourt et du lieutenant colonel Le Saux, la résistance s'organise autour du village. La ligne de résistance s'organise sur les axes Douchy-les-Mines – Haspres – Monchaux-sur-Ecaillon.

Les officiers aperçoivent dans leur jumelle des patrouilles de cavalerie allemande dans les bois situés au nord. Un bataillon du 26<sup>e</sup> attaque dans cette direction. Les Français tirent en direction des cavaliers, mais la progression est rapidement stoppée. Les mitrailleuses et l'artillerie allemande écrasent les assaillants.

Devant la rapidité de cette contre attaque, les territoriaux se replient sur les hauteurs de Villers-en-Cauchies et du bois de Saulzoir. Courant à découvert, essayant de se cacher parmi les gerbes de blé, vêtus d'uniformes trop voyants (treillis blanc-bleu) ils sont des cibles idéales pour les Allemands cachés dans les talus.

Le capitaine Baumann, commandant la 5<sup>e</sup> compagnie est tué. Sur la route de Douchy-les-Mines, la situation du 1<sup>er</sup> bataillon est de plus en plus difficile à tenir.

Le colonel d'Harcourt donne l'ordre de repli sur le bourg d'Haspres puis sur Saulzoir. C'est la déroute :

La 8<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie territorial perd à Haspres 15 sous-officiers et 180 soldats.

Le 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie territorial est entièrement disloqué. Certaines compagnies marchent en direction de Cambrai.

Le train régimentaire parvient difficilement à se diriger sur Solesmes. Les Uhlans qui depuis l'aube dans la plaine au Nord du village, entrent dans Haspres par la route de Valenciennes et font prisonnier le colonel d'Harcourt.

Le lieutenant colonel Le Saux complètement épuisé, conduit les restes du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie territorial à Solesmes. Il réquisitionne une automobile et part avec un officier subalterne, à la recherche d'éléments égarés. Ils sont capturés par une patrouille allemande à Saint-Python.

Dans l'après-midi de ce 25 août 1914, les officiers allemands enferment 17 otages, à titre de représailles préventives, libérés dans la soirée.

Le 26 août 1914 représente la première de ce que seront les innombrables journées que compteront les quatre années d'occupation allemande.



## La randonnée du Contrebandier fait revivre l'époque des Douanes

Ce soir, le village frontalier d'Ohain, près de Fourmies, propose sa randonnée du Contrebandier franco-belge. Un parcours de 6 à 14 km - avec des contrôles par des douaniers en costumes - dans les bois et le bocage de l'Avesnois. Avec, bien sûr, une incursion en Belgique. Et des produits du terroir.

PAR LIONEL MARÉCHAL  
fourmies@lavoixdunord.fr

**OHAIN.** C'était il y a 22 ans. Déjà. Les barrières douanières se levaient en Europe pour laisser passer les hommes et les marchandises. L'heure était venue de la libre circulation. Et finis les contrôles aux frontières quand il s'agissait, le dimanche matin, d'aller en Belgique pour son essence et son tiercé, le tout agrémenté d'une bonne bière. Près de Fourmies, à Ohain, commune frontalière avec Momignies, en Belgique, cette époque, on l'a connue pendant des années. Et depuis dix ans, la municipalité s'affaire à la faire revivre. Comment ? En organisant une randonnée franco-belge dite du Contrebandier... qui a lieu ce soir. Le rassemblement est prévu, à la sortie du village, sur le site du Hututu, dès 18 heures. Trois randonnées sont en fait proposées : 5, 9,5 et 14,5 km. À travers les bois ou le bocage de l'Avesnois. Sans oublier, bien sûr, une incursion en Belgique.

### COSTUMES D'ÉPOQUE

« Mais ce ne sont pas là que de simples randonnées, précise le maire de la commune, Alain Rattiez, puisque nous collons au thème. Si les participants souhaitent participer à la tombola finale qui fait ga-

gner des paniers garnis, il faut qu'ils s'arrêtent à trois contrôles. » Où des gabelous français ou belges (pas moins de 22 bénévoles mobilisés), en costume, vous accueillent en vous proposant une tartine de fromage (maroilles ou chimay) et une bière (trappiste ou Ohainaise) après vous avoir demandé le traditionnel : « Rien à déclarer ? » Et les derniers marcheurs sont attendus, au retour au Hututu, vers 23 heures... pour un grand feu de camp en musique avec la soupe à l'oignon. L'an passé, ils étaient 350 à avoir partagé une bonne soirée en revivant le temps des frontières. ■

### PRATIQUE

Aujourd'hui, samedi 22 août, la municipalité d'Ohain vous attend pour la randonnée du Contrebandier, sur le site du Hututu.

Inscriptions dès 18 heures. Les trois départs sont fixés à 18 h 30, pour les 14,5 km ; à 19 h 30, pour les 9,5 km ; et à 20 h 45, pour les 5 km.

Au retour, la soupe à l'oignon est offerte autour d'un feu de camp.

Sur place encore, produits du terroir belges et français.

Pour participer à la randonnée, les inscriptions privatives sont conseillées :

Tél. : 03 27 60 00 96.

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Mairie de Le Cateau; Mairie de Saint-Hilaire les Cambrai; Mairie de Valenciennes; Mairie de Villers en Cauchies; La grande guerre au quotidien à Solesmes, de Claudine Pardon; Historique du Corps des Douanes; Histoire de la douane militaire Française; Extrait d'Hoffman: Bibliothèque municipale de Le Cateau; Photos de l'exposé de Serge Carpentier: Pierre Demaret.



# 1914 DUBOIS Henri Célestin Jules

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	DUBOIS
Prénoms	Henri Célestin Jules
Grade	Soldat
Corps	2 <sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie
N <sup>o</sup> Matricule	411 au Corps. — Cl. 1894
Mort pour la France le	1 <sup>er</sup> Septembre 1914
à l'hôpital temporaire du Faubourg de Mons à Maubeuge	
Genre de mort	Blessure de guerre (Médecin)
Né le	19 Mai 1874
à	Le Cateau
Arr <sup>me</sup> municipal (p <sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N <sup>o</sup> .	Nord
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.	Jugement rendu le 13 Janvier 1916 par le Tribunal de la Cateau au Nord
N <sup>o</sup> du registre d'état civil	534-708-1921. [26436]

Né le 19 mai 1874 à 14 heures à Le Cateau

Profession Serrurier mécanicien

Domicilié à Le Cateau

Fils de Dubois Henri, fileur, 34 ans (O1840). (Noté contre maître en filature en 1899)

Et de Richez Henriette, dévideuse, 31 ans (O1843) (Notée sans profession en 1899)

Domiciliés à Le Cateau, derrière la digue.

Marié, âgé de 25 ans, le 21 novembre 1899 à 11 heures, à Le Cateau.

Avec Véroux Anna Clémence, couturière, 23 ans.

Née le 22 octobre 1873 à Le Cateau.

Fille de Veroux Théophile, débitant de boissons, 53 ans (O1846).

Et de Lempereur Clémence Marguerite, débitante de boissons, 56 ans (O1843).

Domiciliés à Le Cateau

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 411 Classe 1894

Grade et corps Soldat de 2<sup>e</sup> classe, section hors réserve du 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale, 23<sup>e</sup> Cie.

Mort pour la France, suite à blessure reçue sur le champ de bataille<sup>1</sup> le 05 septembre 1914 à 19 heures, à l'âge de 40 ans, à l'hôpital temporaire du Faubourg de Mons à Maubeuge

Transcription N° 10 à Le Cateau

Sépulture Cimetière de Maubeuge (sous réserve)

Monument aux Morts de Le Cateau

**Détail du service** Propre au service; Incorporé soldat le 16 novembre 1895 au 22 septembre 1898 au 148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de ligne. Certificat de bonne conduite accordé 3 périodes, au 84<sup>e</sup> R.I, du 15 avril au 12 mai 1901, du 4 au 31 janvier 1904; du 2 au 9 juin 1910; passé le 1<sup>er</sup> octobre 1908 dans la réserve du R.I.T. Rappelé le 3 août 1914, fait prisonnier à Maubeuge le 7 septembre 1914; interné à Gutersch (Allemagne)

**Morphologie** cheveux et sourcils châtain clair; yeux gris; front rond; nez petit; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m61; Degré d'instruction générale 3.

<sup>1</sup> Sur le livret militaire il est inscrit comme étant "interné à Gutersch", suivant l'avis du corps en date du 11 novembre 1916: "en captivité du 8 septembre 1914 au ???" et, sur la même fiche, il est indiqué "décédé et inhumé au cimetière de Maubeuge".

**NB:** Ce genre d'erreur peut aisément se concevoir, vu la rapidité des événements de l'époque et la probable confusion, par rapport à un patronyme fort répandu, au sein du régiment.

## N°10 Acte de transcription de Décès de DUBOIS Henri

République Française- Mairie de Maubeuge. Acte de décès. Le cinq septembre mil neuf cent quatorze onze heures du matin, Henri Célestin Jules Dubois, soldat de deuxième classe à la Section Hors-Réserve du quatrième Territorial, matricule quatorze mille cent vingt huit, né au Cateau (Nord) le dix neuf mai mil huit cent soixante quatorze, fils de Henri Dubois retraité, et de Henriette Richez son épouse, est décédé à l'hôpital temporaire du Faubourg de Mons, des suites d'une blessure reçue sur le champ de bataille. Dressé le cinq septembre mil neuf cent quatorze, sept heures du soir, sur la déclaration de Albert Devaline, trente six ans, soldat demeurant à Maubeuge, et de Marius Lorain, cinquante six ans, employé demeurant à Maubeuge, qui, lecture faite, ont signé avec nous, Emile Ferdinand Neullies, adjoint au Maire de Maubeuge, officier de l'Etat civil par délégation. Suivent les signatures. Pour extrait conforme délivré sur papier libre pour le service militaire. A Maubeuge le vingt quatre mars mil neuf cent dix neuf. Signé: Illisible. Mention additive (loi du 18 avril 1918) Le soldat Dubois, affecté au quatrième régiment territorial d'Infanterie; domicilié en dernier lieu au Cateau (Nord) est "Mort pour la France". Paris le treize janvier mil neuf cent vingt. Le Ministre de la Guerre par délégation. Le Chef du bureau des archives administratives, signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le douze février mil neuf cent vingt par nous, Charles Jounieau, Adjoint du Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint.